

ANNEXE 8

Réglementation d'urbanisme et Plans de prévention des risques

Risque	Document	Cas du projet
Gestion des eaux pluviales et risque d'inondation	<ul style="list-style-type: none"> - PLU Oppède et Ménerbes - Le risque Inondation est recensé comme risque majeur sur la commune (www.georisque.gouv.fr) PPR Inondations Calavon-Coulon (2002) - Territoire à risque important d'inondation (TRI), - Couvert par l'Atlas de Zone Inondable (AZI), - PAPI du Calavon-Coulon, 	Le projet est soumis à un risque de crues mais ne comporte pas d'ouvrage à risque (réservoir, station de pompage...)
Incendie	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de Prévention sur la commune de Ménerbes uniquement - PLU Ménerbes : carte alea 	L'ensemble du projet se situe en zone agricole et n'est donc pas soumis à l'aléas feu de forêt, à la réglementation d'accès aux massifs pendant les travaux ou l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD).
Risque industriel	Pas de Plan de Prévention	-

Retrait-gonflement des argiles	<ul style="list-style-type: none">- Pas de Plan de Prévention- Cartes et données du site www.georisque.gouv.fr- PLU Oppède/Maubec/Ménerbes : carte d'aléa	La majeure partie du tracé est classée en aléa faible et quelques secteurs en aléa moyen
Risque mouvement de terrain et seisme	<ul style="list-style-type: none">- Pas de Plan de Prévention- - PLU Oppède/Maubec/Ménerbes : carte d'aléa	La majeure partie du tracé est classée en aléa modéré. Pas de mouvements de terrain identifiés sur le tracé